

" Art. 3.—Le 10 août prochain, anniversaire de l'indépendance de l'Équateur, aura lieu solennellement la pose de la première pierre de cet édifice.

" Donné à Quito, capitale de la république, le 23 juillet 1883.

" LUIGI CORDERO—AGOSTINO GUERRERO
—RAFAELE PEREZ PAREJA—PAOLO
HERRERA.

" Le ministre de l'intérieur :

" G. MODESTO ESPINOVA. "

Cette cérémonie a été célébrée le 10 août, et la population tout entière a renouvelé à cette occasion sa consécration au Sacré-Cœur, au milieu d'un enthousiasme qui ne saurait se décrire.

Combien de républiques devraient prendre pour modèle la république de l'Équateur !

Vocation ecclésiastique.—Pour faire un prêtre, il faut deux conditions essentielles : l'appel de Dieu et l'action de l'Église.

L'appel de Dieu : " C'est dit Mgr Mermillod, un petit enfant dans son village, il agite la clochette de l'autel, il offre le vin du sacrifice, il accompagne le prêtre auprès des moribonds, et comme ce petit enfant qui, voyant un tableau dit : " Je veux être peintre, " ce petit enfant a dit à l'oreille de sa mère : " Je veux être prêtre. " Et l'a embrassé et l'a béni. Puis il est allé s'agenouiller au confessionnal, et il a de nouveau révélé son secret : " Je veux être prêtre. Mais tu trouveras des sacrifices, tu trouveras le mépris, tu trouveras la pauvreté. Qu'importe ? je veux être prêtre. Et bien, crois et grandis. Dieu parle à cet enfant comme à Samuel. L'enfant écoute cette voix intime : il sent qu'il est appelé de Dieu. Mais il faut encore l'action de l'Église. Ce petit enfant qui a entendu l'appel de Dieu dans son cœur, l'Église le prend, elle le forme dans le petit et dans le grand séminaire. Elle lui dit : oublie-toi toi-même ; ne pense qu'à Dieu et aux âmes. Après l'avoir formé, elle le conduit au pied de l'autel, l'évêque lui donne la consécration que lui seul peut donner. Ce prêtre est consacré, le ciel s'incline, *tu es sacerdos in æternum*. Rien ne pourra plus lui enlever le caractère du sacerdoce. Il sera pour lui un stigmate de gloire ou d'opprobre, il est prêtre pour l'éternité.

Prions donc pour que cet appel de Dieu se multiplie et qu'il se fasse entendre aux âmes pures et candides et pour que l'Église puisse cultiver ses vocations naissantes et former ainsi de nombreux et saints prêtres qui travailleront à la sanctification des âmes et à l'extension du règne de Jésus-Christ.

— La générosité des catholiques de la province de Québec vient de s'affirmer d'une manière bien remarquable. Les évêques de cette province ont établi l'œuvre si importante et si méritoire des écoles pour les enfants des sauvages du Nord-Ouest. A la demande de ces vénérables prélats, une quête s'est faite dans toutes les églises de la province de Québec ; cette quête a produit une somme de \$6,500 et quelques piastres. Le quart de cette somme est pour les écoles sauvages de l'archidiocèse de Saint-Boniface ; un autre quart pour celles de Saint-Aubert ; un troisième quart pour celles d'Athabaska, Mackenzie, et le quatrième quart est divisé entre le vicariat apostolique de Pontiac et la préfecture apostolique du Labrador. C'est

un nouveau lien que nos frères de Québec viennent de nouer avec les indigènes de ces vastes contrées ; nous les remercions bien cordialement, et il nous est doublement agréable de savoir que le Souverain Pontife a béni cette œuvre des écoles sauvages du Nord-Ouest et accorde des indulgences à tous ceux qui y prennent part.—*Le Manitoba.*

A treize ans.—On écrit de Bruxelles au *Figaro* :

Voici une touchante et poignante histoire d'enfant. Si on faisait encore des *Morales en action*, le pauvre petit dont je vais vous parler, y occuperait une belle et grande page.

L'autre jour, un malheureux enfant de 13 ans qui travaillait comme apprenti plombier dans une maison en construction à Corgerhont, tombe d'une hauteur de quelques mètres et meurt au bout de quelques heures.

Pendant qu'on le soigne, qu'on le transporte à l'hôpital, on apprend ceci : Son père était mort il y a trois mois. Après l'enterrement, le petit Jean Williams dit à sa mère : " Je suis l'aîné des enfants, c'est à moi à travailler pour vous et mes frères. " Et il s'en va trouver un maître plombier pour lui dire :

— Ma mère est veuve avec quatre enfants, je suis l'aîné, donnez-moi de l'ouvrage pour que ma mère et les petits aient du pain.

On l'embauche tout de suite, comme bien vous pensez. Quelques semaines après il tombait et se tuait !

Avant de mourir, il a prié sa mère de payer pour lui une dette de quatre centimes à un petit camarade.

Il y en a bien un autre, a-t-il ajouté, qui me doit seize centimes, mais ne lui en parlez pas. S'il ne me les a pas apportés, c'est qu'il ne peut pas.

Et il est mort en recommandant à ses trois petits frères d'être bien sages pour ne pas faire du chagrin à maman qui en avait bien assez déjà !

Pauvre bébé ! Quel vaillant il serait devenu ! Pauvre mère.

Deux actes généreux.—Le *Salut public* raconte que, dimanche dernier, se présentait à la caisse d'épargne de Lyon un enfant de treize ans, pour déposer une somme de 500 francs. Comme on lui fit quelques difficultés, lui demandant d'où lui venait une si grosse somme et surtout si elle lui appartenait légitimement. L'enfant répondit avec beaucoup de simplicité et de naturel, que cette somme lui avait été envoyée d'Angleterre par un ami inconnu, en récompense d'un acte de courage.

Ce jeune déposant était, en effet, le héros d'un sauvetage. Il se nomme Antoine Méziat et demeure chez son père, à la Bridoire (Savoie).

Un de ses camarades se noyait dans le torrent qui coule à la Bridoire. Le petit Méziat n'hésita pas un instant à se dévouer : il se précipita dans le gouffre et fut assez heureux pour retirer sain et sauf le malheureux garçon en péril.

Vendredi dernier, le jeune sauveteur recevait une lettre de Southampton, contenant un billet de Banque d'Angleterre de vingt livres sterling.

Cette lettre était ainsi conçue :

« Mon garçon,

« J'ai lu avant hier, dans un journal d'ici, quelques lignes à propos de toi ; je ne sais si tu recevras la